

Le Brevet d'Initiation à la Mer

Partez à la découverte de la culture maritime et des métiers de la mer et du nautisme.

Initiez-vous à la culture scientifique et technique dans le domaine de la mer.

Le BIMer c'est :

- ▶ 40h de formation et de découverte sur une année
- ▶ 5 domaines d'étude :
 - Description, construction
 - Flottabilité – stabilité – sécurité du flotteur (détection incendie et voie d'eau)
 - Mer et météo
 - Navigation, réglementation, sécurité
 - Les espaces maritimes, leurs milieux marins et les espaces associés
- ▶ **Plusieurs sorties scolaires minimum** pour visiter un bâtiment, bateau, rencontrer des professionnels de la mer.

Lycéens, étudiants du lycée Jules Garnier, inscrivez-vous et obtenez votre diplôme

But de la formation :

Le Brevet d'Initiation à la Mer est un diplôme à part pour l'Éducation Nationale. Il est en effet à la jonction de l'Éducation et du monde de la mer ; un pont entre passion et raison, savoir et pratique, professionnel et amateur, civil et militaire. Le BIMer est un formidable vecteur de découverte qui permet aux candidats de mettre en avant des compétences et des savoirs avec enthousiasme et rigueur.

Inscription des élèves auprès de votre professeur principal du lycée Jules Garnier

Pour accéder à la chaîne Youtube académique « Canal BIMer »



A remettre à votre professeur principal avant le

Attention les places sont limitées

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Résumé de la formation :

Diplôme : Le BIMer a pour particularité de pouvoir être attribué à des niveaux différents et un diplôme sera délivré à l'élève avec une mention débutant, maîtrise, avancé, ou expert.

L'examen :

- ▶ Sous forme de 60 questions à choix multiples (QCM)
- ▶ Durée : 1 heure
- ▶ Format : en ligne, dans leur établissement
- ▶ Un diplôme sera délivré à l'élève

Durée de la formation :

40h en 2026, avec des séances de 1h30.

Motivations

Expliquer en 10 lignes vos motivations pour suivre les cours BIMer en 2026

Engagement des Parents ou responsables légaux

Je m'engage à ce que (Nom, prénom de l'élève) _____
suive les cours de BIMer, soit une durée de 40h au cours de l'année 2026.

Noms et
prénom :

Signature :